

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Silence Piège à mouches

Type(s) de produit

TP19: Répulsifs et appâts

Numéro d'autorisation: EU-0027656-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0029017-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Home Defense Vliegenva Home Defense Piège à Mouches Home Defense Fliegenfalle Silence piège à mouche Silence Appât à Mouches Silence Fliegenfalle Silence Fliegenköder Silence Fly Trap Silence Fly Bait Dr. Stähler Fliegenfalle Dr. Stähler Fliegenköder Goldin Fliegenfalle Goldin Fliegenfalle N ATAK Past na Mouchy ATAK Návnada na Mouchy Scatch Fliegenfalle Scatch Fliegenköder Scatch Fly Trap Scatch Fly Bait Ardap Fliegenfalle Equissept Fliegenfalle Gardigo Fliegenfalle Trapmaster-FT FT-100 MT-100 FX-Master Super Trap Flies Super Trap Mosche Agraro Fliegenfalle Outdoor Capito Fliegenfalle Silva Fliegenfalle Cifo Fly Trap Windhager Fliegenköder Silence Musés gaudyklé Silence Musés masalas Silence Lapač much Silence Muškařská návnada Silence vliegaas Silence vliegenva
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Arthur Schopf Hygiene GmbH & Co. KG
	Adresse	Pfaffensteinstraße 1 83115 Neubeuern Allemagne
Numéro de l'autorisation		EU-0027656-0000
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0029017-0000
Date de l'autorisation		21/06/2022
Date d'expiration de l'autorisation		20/06/2032

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Arthur Schopf Hygiene GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Pfaffensteinstr. 1 83115 Neubeuern Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Arthur Schopf Hygiene GmbH & Co. KG site 1 Pfaffensteinstr. 1 83115 Neubeuern Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Saccharomyces cerevisiae (yeast)
Nom du fabricant	VWR International SAS
Adresse du fabricant	Immeuble Estréo, 1-3 rue d'Aurion 93114 Rosny-sous-Bois cedex France
Emplacement des sites de fabrication	VWR International SAS site 1 Immeuble Estréo, 1-3 rue d'Aurion 93114 Rosny-sous-Bois cedex France

Substance active	Powdered egg
Nom du fabricant	OVODAN EIPRODUKTE GMBH 1 CO.KG
Adresse du fabricant	Frankenbostelern Kamp 4 DE-27404 ZEVEN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	OVODAN EIPRODUKTE GMBH 1 CO.KG site 1 Frankenbostelern Kamp 4 DE-27404 ZEVEN Allemagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Saccharomyces cerevisiae (yeast)		substance active	68876-77-7		30 % (p/p)
Powdered egg		substance active			20 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Appât concentré (BC) ou appât concentré en sachet soluble (BC/SB)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Attractif pour Mouches - Non professionnels - Extérieur

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Musca domestica</i> Nom commun: autre: Mouche domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Produit à diluer dans un piège
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 20 g de produit à diluer dans 600 mL d'eau par piège Nombre et fréquence des applications: 20 g de produit à diluer dans 600 mL d'eau par piège Pièges espacés de 5 m.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Piège (bouteille) contenant un sachet hydrosoluble en PVOH (20 g)

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Pour obtenir le meilleur effet d'attraction, il est recommandé d'utiliser 3 pièges, chacun à environ 5 m de distance autour de la zone à protéger.
- Accrocher ou placer le piège, idéalement dans un endroit chaud et ensoleillé.
- Le produit est efficace jusqu'à 8 semaines.
- Le niveau d'eau dans le piège doit être vérifié régulièrement pour maintenir l'efficacité du produit.
- Une fois que le piège est rempli de mouches mortes, il peut être retiré ou remplacé si nécessaire.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin
- EN CAS D'INHALATION : non applicable

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Protéger de la lumière.

Protéger de l'humidité et du gel.

Le produit dilué doit être agité avant application.

Durée de conservation : 3 ans

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-